



Mairie de Villargondran

COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 5 mars 2019

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : subvention dans le cadre du tour de France.
Vote : 13 pour

1 - Approbation du compte rendu du 14.12.2018

Aucune remarque n'est apportée.

Vote : 14 pour

2 - Subventions diverses

Ecole

Dans le cadre du projet de la visite de l'assemblée nationale le 11 avril, une proposition de 1500 € est faite pour la participation de la commune au voyage. Elle sera versée au sou des écoles.

Vote : 14 pour

Projet cinématographique

Jocelyn TRUCHET et Séverine MELCHIORRE souhaitent contribuer au devoir de transmission de l'histoire de France en soutenant un projet cinématographique à caractère historique au format de court-métrage.

Le film « deux semaines de juin mettra en lumière la bataille des Alpes opposant en juin 1940 la France à l'Italie, notamment sur les communes de Valloire et Valmeinier.

La subvention proposée est de 1000 € (1 € / habitant). Il serait bien qu'une conférence puisse être organisée sur la commune afin de promouvoir ce pan de l'histoire.

Vote : 14 pour

Association Foncière Pastorale

Lecture du courrier du Président de l'association indiquant les travaux prévus pour 2019 et le budget prévisionnel.

3.5 ha seront défrichés. Une aide au démarrage de 7250 € est attribuée par le Département, une aide de 4200 € est demandée à la commune.

Afin de les aider cette première année, il est décidé le versement de cette subvention.

Par contre il est à noter que la commune n'intervient pas dans le défrichage des parcelles appartenant à des privés, notamment dans la zone du Pré du Bal.

Vote : 1 abstention 13 pour

Tour de France

Départ fictif de St Jean de Maurienne le vendredi 26 juillet à 13 h.30 et réel sur notre commune sur la route des Anciennes Resses à hauteur de l'ancien paintball.

Un écran géant sera installé place Fodéré avec la présence de producteurs et vente de produits locaux.

Il est demandé une participation aux collectivités voisines pour cet évènement.

La subvention proposée est de 1000 € (1 € / habitant).

Le président du comité des fêtes est d'ores et déjà d'accord pour une animation. Maurice CATTELAN se mettra en relation avec les différentes associations de la commune.

Vote : 14 pour

3 - Centre de gestion : mise en place service de conseil en droit des collectivités

Face à la complexité de la réglementation, le service conseil mis en place par le Centre de Gestion peut apporter aux collectivités une assistance juridique de qualité dans tous les domaines du droit : administration générale, intercommunalité, élections, affaires foncières et patrimoine, marchés publics, police administrative,

Le coût serait de 0.87 € par habitant.

Le Maire reporte cette délibération lors d'une prochaine séance. Il s'informerera auprès de la SMACL assurance de la commune afin de connaître les détails de leurs interventions au niveau juridique.

4 - Plan d'eau été 2019 location chalet buvette et licence IV

Dans le cadre de la convention signée avec l'EURL La Paillotte représentée par Nicolas Mollaret, la date d'ouverture est fixée au 18 mai 2019 pour une durée de 4 mois.

Le conseil municipal au vu de son sérieux et de son implication accepte de reconduire sa gérance.

Vote : 14 pour

5 - Délibération annuelle pour recrutement d'agents contractuels

2 délibérations sont à mettre en place dans le cadre du travail saisonnier aux espaces verts et dans celui de l'embauche de jeunes de 17 et 18 ans, pour une durée d'une semaine durant juillet et août.

Vote : 14 pour

6 - Régularisations foncières

Explications données par Georges RICCIO

- Route de l'Amoudon

Un aménagement routier va être réalisé avec élargissement de la voirie et création d'un trottoir.

Plusieurs parcelles privées vont devoir être soit achetées, soit échangées.

Le cabinet GE ARC a été mandaté pour les documents d'arpentage et bornages. Coût 1989.46 €.

- Rues le Bourneau et Philomène Durieux

Suite aux travaux réalisés en 2010, les trottoirs ont été réalisés sur les propriétés privées. Les régularisations doivent être faites avec les propriétaires concernés. Coût 8232.36 € pour documents d'arpentage et bornages.

- Place des Anciens Combattants

Echange de parcelles entre la commune et les propriétaires riverains. Coût 1246.86 €.

Vote : 14 pour

7 - Approbation des comptes de gestion 2018

Philippe CRETIN fait le compte rendu de l'année écoulée.

Il rappelle que le compte administratif, comptabilité de la commune et le compte de gestion de la Trésorerie doivent être identiques, ce qui est le cas pour 2018.

M 14

Fonctionnement dépenses : 978 546.66 €

Fonctionnement recettes : 1 062 353.91 €

Résultat excédentaire 83 807.25 €

Résultat excédentaire 2017 : 81 790.20 €

Résultat global excédent 165 597.45 €

Investissement dépenses : 340 778.94 €

Investissement recettes : 195 803.67 €

Résultat déficitaire - **144 975.27 €**

Excédent 2016 405 485.47 €

Résultat global excédent 260 510.20 €

M 49

Exploitation dépenses : 115 678.35 €

Exploitation recettes : 121 261.31 €

Résultat déficit 5 582.96 €

Excédent 2016 12 328.52 €

Résultat global excédent 17 911.48 €

Investissement dépenses : 13 941.30 €

Investissement recettes : 45 778.57 €

Résultat excédentaire **31 837.27 €**

Excédent 2016 45 020.15 €

Résultat global excédent 76 857 42 €

Vote des comptes de gestion

Vote : 14 pour

Monsieur le Maire remercie Philippe CRETIN, adjoint aux finances et Joëlle ARDUIN, secrétaire pour le travail effectué.

Vote des comptes administratifs 2018

Vote des CA le Maire se retire.

Hélène BOIS, doyenne, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces comptes.

Vote : 13 pour

Affectation des résultats

Au BP 2019 M 14

165 597.45 € au c/ 1068 recettes d'investissement

260 510.20 € au c/ 001 recettes d'investissement

Au BP 2019 M 49

17 911.48 € au c/ 002 recettes d'exploitation

76 857.42 € au c/ 001 recettes d'investissement

Vote : 14 pour

8 - Compte rendu des commissions :

SOREA : Philippe CRETIN

Lors du dernier conseil d'administration

- Présentation du nouveau directeur général M Jean-Luc DUMET.
- Point sur la situation des ex dirigeants ainsi que des filiales.
- Les redevances de concession de 2016 et 2017 dues à la commune n'ont pas été versées mais devraient l'être en 2019 pour 2018.

Sports et loisirs : Maurice CATTELAN.

- Présence aux AG des associations.
- Chalet des associations de la Mistrolette : M. le Maire donne lecture du courrier signé par les Présidents des Vieulents et du football club demandant l'autorisation d'un agrandissement du bâtiment, qui serait réalisé par leurs soins. En attente des devis pour le matériel.
- Pêche au lac, une réduction sera faite sur les cartes pour les habitants de la commune. A acheter au chalet du plan d'eau.
- Salle polyvalente : l'inventaire a été réalisé. Dorénavant, pour toute location, un état des lieux avant et après manifestation sera signé par tout locataire.

Communication : Hélène BOIS

- Le bulletin municipal est en cours.
- 14 jeunes préparent le carnaval.

Travaux : Georges RICCIO

- Eglise : les travaux sont terminés, reste le nettoyage complet à effectuer.
- La vidéo surveillance a été mise en place aux points suivants : mairie, abri bus Crosat, chalet zone verte, chalet plan d'eau.
- Réservoir : coupure d'eau aujourd'hui pour permettre la mise en place des UV. Remerciements à l'entreprise et aux services techniques.
- 2 miroirs ont été installés sur des voiries communales par sécurité. Chemin de la Viclosaz et route du cimetière.
- Plan d'eau : la passerelle a été mise en place par TELT.

9 - Questions diverses

- Lecture du courrier de M. LUCIA à Trans alpes pour nuisances.
- Mme BONNARD met fin à la location de son appartement au 1^{er} juin.
- Courrier de l'association des Anciens Combattants pour dissolution au 1^{er} janvier.
- Invitation des conseillers par Jean-Pierre VIAL et Martine BERTHET pour échanger avec Gérard LARCHER, Président du Sénat le 25 mars.

Séance levée à 20 h.55.